UNE RÉUNION DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU NORD

La Commission départementale du Nord, s'est réunie mercredi, à 15 h., à la Préfecture, sous la présidence de M. Demolon.

On y adopta les résolutions suivantes :

La demande d'avances à valoir sur les frais de séjour des malades à l'asile des aliénés de **Bailleul**, formulée par la commission administrative de l'établissement, est accueillie.

— La commission autorise la prorogation de l'avenant touchant les conditions d'exploitation des tramways de **Douai** en 1931.

— La transformation en arrêté de la halte de **Bierne**, sur la ligne d'intérêt local de **Bergues à Bellezeele**, est décidée à titre définitif avec effet du 1er janvier 1931.

— La commission décide le classement en vicinalité du chemin rural dit de l'**Hazewinde, à Berthen** ; du chemin rural dit de **la Laiose Vienne, à Boeschèpe** ; des chemins ruraux numéros 3 et 4 de la commune de **Ghyvelde**, et d'autre part, le déclassement des chemins ruraux numéros 1, 3, 6 et 7 de la ville de **Wattrelos**.

— Sur la demande de M. Merlin, la commission prie M. le préfet de bien vouloir faire étudier les dispositions à prendre pour faciliter le transport des malades atteints de troubles mentaux à diriger sur les établissements spéciaux.

— Approbation est donnée aux traités à passer pour le traitement d'aliénés et d'enfants anormaux avec l'asile des aliénés de **Lommelet**, d'une part, l'Hospice de **Marcq** et l'Asile des Cinq Plaies, à **Lille**, d'autre part.

— Avis favorable est donné aux projets de demandes de déclaration d'utilité publique présentés par l'Office départemental des H.B.M. pour la construction de maisons à ossature métallique à **Roubaix**, pour la construction de 54 maisons individuelles destinées aux mutilés, veuves et orphelins de la guerre, et la construction de maisons pour fonctionnaires.

Les caisses de chômage. — La commission donne acte à M. le préfet de la communication des décisions attributives de subvention aux fonds municipaux et caisses de chômage dans les conditions fixées par le règlement du conseil général. Elle décide, sous réserve de ratification ultérieure par le conseil général, d'appliquer aux chômeurs secourus par le fonds départemental, les dispositions du décret du 1er mai qui disposent que, à titre exceptionnel, et pour l'année 1931, les règlements des fonds de chômage pourront prévoir que la durée maximum pendant laquelle un même chômeur est susceptible d'être secouru, pourra être portée à 150 jours, après examen de la situation de chaque chômeur et sur délibération spéciale de la commission de contrôle.

POUR LE SANATORIUM DE LIESSIES

Il fut encore question du chauffage du sanatorium de Felleries-Liessies. On se souvient qu'au Conseil général on proposa le chauffage électrique et que cette question fut renvoyée pour examen, après visite, à divers établissements possédant ce mode de chauffage.

Cet examen a eu lieu, à l'hôpital d'Argenteuil, à l'école de l'avenue du Général Michel Bizot, à Paris.

La commission, après renseignements recueillis, a décidé de mettre au concours, pour Liessies, divers modes de chauffage, en réclamant les prix de revient : chauffage électrique, au gaz, au mazout, au charbon de bois. On se décidera pour le meilleur et le plus économique.

UN ARRÊT A WICRES

On a décidé de demander à l'ingénieur des Ponts et Chaussées, une décision imposant l'arrêt du chemin de fer économique Don-Fromelles, au passage à niveau tristement célèbre de Wicres.

L'EMPRUNT DÉPARTEMENTAL

Enfin, diverses explications furent données sur le prochain emprunt départemental, et une mise au point effectuée, en ce qui concerne certaines façons de s'exprimer du cahier des charges.

Il est à peu près certain que cet emprunt sera lancé vers le 20 juin.

Toutes les fièvres sont guéries

Si quelqu'un, chez vous, a la scarlatine, la rougeole, la fièvre typhoïde, la fièvre puerpérale, un érysipèle, vous assurerez et précipiterez sa guérison en lui faisant boire de la Boisson Blanche de l'Abbé Magnat. D'innombrables cas dûment constatés et attestés par des médecins et des prêtres prouvent que ce simple mais merveilleux remède suffit pour enrayer net la maladie et pour l'empêcher de se développer. Voici un exemple : « J'ai eu la fièvre scarlatine l'année dernière, à l'âge de 47 ans. J'ai commencé à prendre la Boisson Blanche au bout de huit jours de maladie, en pleine éruption, avec des boutons partout. Après avoir pris 5 flacons, j'ai été complètement guérie sans aucune complication ni albumine ». Mme P. C..., à Guise (Aisne). Le flacon pour faire un litre de boisson 7.95 toutes pharmacies. Bien demander la Boisson Blanche de l'Abbé Magnat.

LES SÉANCES D'HYPNOTISME DE MAGNÉTISME, SONT INTERDITES EN PUBLIC

M. Roger Langeron, préfet du Nord, vient de prendre l'arrêté suivant concernant les séances d'hypnotisme et de magnétisme :

« Dans toute l'étendue du département du Nord, il est interdit de se livrer en public à aucune expérience d'hypnotisme ou de magnétisme, soit avec des sujets ou médiums, soit avec des personnes de l'assistance.

» Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.

» MM. les sous-préfets, maires, commissaires de police, commandant de gendarmerie, gardes champêtres et tous agents de la force publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans toutes les communes du département du Nord et inséré au recueil des Actes administratifs de la préfecture ».

AUX ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Il est rappelé aux anciens combattants et victimes de la guerre que le délai pour faire valoir leurs droits à pension expire le 30 juin prochain.

De même, ceux des intéressés qui ont déjà été présentés devant une commission de réforme et dont l'invalidité a été déclarée inférieure à 10 % seront atteints par la forclusion.

Pour tous renseignements s'adresser à la Fédération Nationale des Blessés du Poumon et des Chirurgicaux, 57, rue Bobillot, Paris (13e). Joindre un timbre pour la réponse.

LES TRAVAUX DES SERVICES GÉOGRAPHIQUES DE L'ARMÉE & DE DÉFENSE CONTRE AVIONS DANS LE NORD

Le vaste aérodrome de La Brayelle-lez-Douai — qui est d'ailleurs un terrain militaire — donne actuellement asile, si l'on peut dire, à un détachement du 4e régiment d'aviation venu du Bourget avec quatre appareils Bréguet militaires et quelques fourgons et voitures remorqués par des tracteurs.

Ce groupe qui comprend une vingtaine de sous-officiers et soldats sous le commandement d'un lieutenant aviateur, a installé son campement en deux tentes où logent les hommes, et trois hangars démontables où s'abritent les grands oiseaux. Les voitures, elles, renferment du matériel et aussi un laboratoire photographique.

Le détachement est venu là chargé par le service géographique de l'armée et celui de la défense contre avions pour effectuer certains travaux, des prises de vues, en particulier, qui serviront à corriger et à mettre au point les cartes d'état-major.

Leur objectif n'est autre que la région de Lille-Roubaix-Tourcoing que les aviateurs doivent photographier.

Mais jusqu'ici il ne leur a guère été possible de faire grand chose. Ils ont été très gênés par les nuages, car pour opérer les avions doivent survoler l'endroit à photographier à 2.600 mètres d'altitude. Et le ciel ne s'est guère dégagé que vers la fin de l'après-midi, hier. Aujourd'hui sera peut-être plus favorable.

PERNOD FILS
PARIS-PONTARLIER

POUR LES AMPUTÉS VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE

UNE LETTRE AUX PRÉSIDENTS DES GROUPES DE LA CHAMBRE

M. J. Lonvet, président du Comité d'action provisoire de l'Union Nationale des Amputés, victimes civiles de la guerre, nous prie d'insérer cette lettre qu'il a fait parvenir à tous les présidents des groupes parlementaires, à la Chambre des députés :

« La Comité d'action provisoire de l'Union Nationale des Amputés, victimes civiles de la guerre, qui est en formation, me charge de vous transmettre nos desiderata. Nous comptons sur votre intervention à la Chambre pour faire aboutir, avant les vacances parlementaires, nos légitimes revendications. Nous demandons : 1° Comme pour les mutilés des T.O.E., la possibilité de bénéficier du barème le plus avantageux ;

2° Comme pour les autres mutilés de la guerre, la possibilité de bénéficier de l'allocation provisoire.

Pouvez-vous admettre que dans un pays d'égalité et de fraternité, qu'il y ait 2 catégories de victimes de guerre, pour les blessures identiques, l'une bénéficiant du barème de 1887 et l'autre de celui de 1919 ?

Dans l'espoir que vous étudierez ces questions au sein de votre groupe et que vous interviendrez énergiquement à la tribune pour faire aboutir nos justes revendications avec le mot d'ordre que notre union a pris : A infirmité égale, pension égale.

Recevez, etc...

Pour le Comité d'action provisoire :
J. LOUVET.

Pour tous renseignements, concernant l'Union Nationale des Amputés, victimes civiles, s'adresser, en joignant un timbre, à J. LOUVET, bourrelier à Bousies (Nord).

Crédit Agricole
Nourrisseurs, Eleveurs, Laiteries, Porcheries
GRANDE BAISSE
Achetez vous-mêmes directement à la production aux prix les plus avantageux

PORCS 1, 2, 4, 8 ensemble
J'envoie franco d'emb. gare destinataire
Chèq. traites, mand. C.P. Toulouse 10040
PORCS. 55 j. 2 m. serv. castr. 50 et 60 fr. l
PORCS. 15 et 20 kg. env. 80 et 100 fr. l
PORCS. 24 et 25 kg. env. 120 et 140 fr. l
PORCS. 35 et 38 kg. env. 170 et 200 fr. l
PORCS. 40 et 50 kg. env. 200 et 300 fr. l
Commission Assurance avec l' les avantages
Achetez directement vous-mêmes à la production en supprimant les intermédiaires. —
9000 porcs disponibles. — Moutons brebis, agneaux disponibles. Même prix.
Syndicat, St-Denis-près-Martel (Lot)

LE CONGRÈS DE LA MUTUALITÉ DU NORD & DU PAS-DE-CALAIS

FETES ET EXCURSIONS

Pour répondre à la même question qui lui a été posée à différentes reprises, le Comité d'organisation du IIIe Congrès de la Mutualité du Nord et du Pas-de-Calais, qui se tiendra à Calais les 4, 5 et 6 juillet prochain, a le plaisir de confirmer que l'excursion en Angleterre du 6 juillet n'est pas réservée exclusivement aux Congressistes, mais bien à toutes les personnes qui désireront, non seulement faire un beau voyage, mais aussi participer à l'apothéose des trois journées mutualistes.

La journée du dimanche sera présidée effectivement par M. A. Landry, ministre du Travail, et M. C. Blaisot, ministre de la Santé publique, qui veulent ainsi témoigner par leur présence toute la sollicitude du gouvernement envers les œuvres sociales et de prévoyance.

Les festivités organisées à Calais à l'occasion de ce Congrès sont l'objet de toute l'attention du Comité organisateur qui a obtenu, outre les sociétés locales, la participation de la musique du 110e R.I., de la Fanfare du Commerce du n. 3 des mines de Bruay et de l'Harmonie Mutuelle et fraternelle des anciens Soldats français et alliés de Roubaix.

La réputation de ces phalanges n'est plus à faire et les auditions artistiques qu'elles donneront au cours des journées des 4 et 5 juillet justifieront une fois de plus leur réputation.

Les souscriptions pour l'excursion sont reçues par tous les administrateurs de la Fédération du Nord, 9-11, boulevard Vauban, (chèque postal Lille 214.98), et à Calais au siège de la Fédération du Pas-de-Calais, 168, rue des Quatre-Coins, chèque postal Lille 372.12.

Un train spécial sera organisé au départ de Tourcoing pour les souscripteurs de la région du Nord et des mines qui n'auront pu prendre part au Congrès du dimanche. Ce train prendra à Hazebrouck les excursionnistes de la région d'Arras qui auront été amenés à cette dernière gare par les trains ordinaires.

LA GRANDE TOMBOLA DE LA PRESSE

Comme nous l'avons annoncé, c'est le

Mercredi 24 Juin

qu'aura lieu le tirage public de la grande tombola de la Presse.

A la liste des lots que nous avons publiée il y a quelques jours et comprenant des portefeuilles de 50.000, de 20.000, de 10.000 et de 5.000 francs ; de nombreux voyages, il convient d'ajouter : des objets mobiliers :

Salon, Salle à manger, Chambre à coucher de qualité supérieure, et puis un Mobilier de cuisine, un Divan-lit, un Lit-cage, plusieurs Carpettes en laine, des Draps de lit fine toile des Flandres, un beau Service de linge de table, un magnifique Edredon, des Couvertures de laine, une Cuisinière mixte pour le charbon et pour le gaz, un Foyer « Surdiac », une Salamandre, un Réchaud à gaz et des Batteries de cuisine en aluminium et en émaillé, de superbes Services de vaisselle en porcelaine et en terre de fer, des Services de verrerie, 74 pièces, pur cristal ; de nombreuses pièces d'argenterie, depuis une Ménagère métal blanc premier titre de 37 pièces jusqu'aux plus élégants accessoires de table.

Dans un autre domaine, il faut signaler une superbe Bibliothèque en chêne sculpté, un Bureau américain avec son fauteuil, un Classeur, une Bibliothèque tournante, une Lampe de bureau, un joli Plafonnier, et puis de splendides garnitures de cheminées marbre et bronze, des objets d'art en terre cuite, etc...

Parmi les objets de toilette, nous attirons spécialement l'attention de nos lectrices sur une SUPERBE FOUREURE EN RENARD ARGENTÉ (valeur 4.000 fr.), puis sur un TROUSSEAU COMPLET, composition au choix (valeur 1.500 fr.), un Costume pour homme et un Tailleur pour dame (ou inversement, au choix du gagnant.

Il y a aussi l'ORFEVRERIE : Colliers, Bracelets, Barettes, Bague, Epingles de cravate en or.

N'oublions pas, parmi les objets d'agrément, un POSTE DE T. S. F. de premier ordre, un magnifique PIANO, une belle Machine parlante Pathé et puis une Motocyclette, une Bicyclette pour homme et une Bicyclette pour dame, un très bel Appareil photographique 9 × 12 avec objectif f 4 : 5.

Que voulez-vous encore ? Une Machine à laver, une Machine à coudre, une Machine à écrire (valeur 1.800 fr.) ? Nous en avons.

Voulez-vous des Valeurs à lot ? Il y a dee 1/4 obligations de la Ville de Paris 1910 pour toutes les séries. Il y aura même une demi-pièce de vin blanc, une demi-pièce de vin rouge, une ou deux caisses de champagne pour permettre aux gagnants de boire à la santé de la presse du Nord !

Nous ne pouvons pas faire ici l'énumération de tous les lots de la grande tombola de la Presse, cela nous entraînerait trop loin.

La liste en sera d'ailleurs entièrement publiée en temps utile et dans l'ordre du tirage.

Mais les brèves indications que nous venons de donner suffiront pour établir l'importance considérable des objets offerts au public, tous neufs, toute d'une absolue fraîcheur, d'une qualité incontestable.

Ici, pas de « rossignols », pas de fonds de magasins, pas d'objets en solde, pas de lote sane valeur : tout est de prix, tout est de premier choix.

Qui refusera de courir sa chance devant une telle abondance, de chosee el séduisantes ? Et, pour cela, que faut-il ?

Prendre quelques billets au prix de

UN FRANC !

Pour une somme aussi minime, aussi facilement dépensée, qui hésitera ?

On trouve des billets dans nos bureaux (chèques postaux Lille N° 527), chez nos dépositaires et vendeurs.

Mais qu'on se hâte, le jour du tirage approche et le prix du billet n'est que de

UN FRANC !

180 flacons à l'heure

3 flacons à la minute, tel est actuellement le chiffre de vente, en France seulement, de la célèbre «Marie-Rose» surnommée depuis son succès: *la mort parfumée des Poux*. La «Marie-Rose» est le meilleur produit connu pour tuer Poux et Lentes, et tous les autres parasites du corps. 3 fr.75 le flacon. Pharm. herbor. Exigez la vraie «Marie-Rose».

LE CONGRÈS DES AMÉLIORATIONS RURALES

La Fédération Nationale des Collectivités d'électrification et d'améliorations rurales, 5, avenue de l'Opéra, Paris (1er), organise un congrès des améliorations rurales qui aura lieu à Paris, les 30 novembre, 1er et 2 décembre 1931. Electrification, adductions et évacuations d'eau, remembrement, assainissement des terres, drainage, irrigations et mécanique agricole, telles sont les questions inscrites à son ordre du jour.

Bonne digestion et nerfs calmés
par la Tisane Feriya, digestive-antinerveuse, 28, r. Richelieu, Paris, et tes Phies

SPORTS

CYCLISME

DIMANCHE 28 JUIN

VIIIe GRAND CRITERIUM CYCLISTE du « Réveil du Nord »

Epreuve Nationale ouverte aux coureurs de toutes classes, toutes catégories, sauf amateurs

7.000 fr. de prix - 165 kilom.

Engagements reçus au « RÉVEIL DU NORD » LILLE, 186, rue de Paris, LILLE

Avant l'arrivée des concurrents du CRITÉRIUM sur le Nouveau Boulevard à LA MADELEINE

IVe Championnat de France Cycliste International (Féminin)

Renseignements et engagements au siège de la Fédération féminine Lille, 147, rue d'Arras, Lille

Le Grand Prix des Commerçants à La Madeleine

DIMANCHE 7 JUIN AVEC LE CONCOURS DES « SPORTS DU NORD »

C'est le 7 juin, sur le parcours La Madeleine, Cassel, Hazebrouck, La Madeleine, soit 110 km. que s'disputera cette épreuve, ouverte aux coureurs toutes catégories. 2.000 francs de prix, dont 400 fr. au premier.

Prix spéciaux aux 4e catégories et débutants Engagements reçus dès à présent, chez Omer Derammelaere, 110, rue de Lille, La Madeleine.

Le Grand Prix de Liévin

IL SE DISPUTERA LE 7 JUIN AVEC LE CONCOURS DE NOTRE JOURNAL

Le dimanche 7 juin, une course sera organisée à Liévin. L'épreuve comporte un parcours de 120 kilomètres sur l'itinéraire suivant : Liévin, Lens, Eleu, Vimy, Sainte-Catherine-lez-Arras, Neuville-Saint-Waast, Souchez, Angres, Liévin (4 fois). Dotée de 3.000 fr. de prix et de nombreuses primes, elle est ouverte aux coureurs de toutes catégories, sauf professionnels et amateurs.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 7 juin, à 13 h. « Café Druart », place de l'Hôtel de Ville à Liévin. Engagement : 5 francs.

LA RÉUNION DU VÉLODROME DE SAINT-OMER

Une réunion cycliste aura lieu le dimanche 7 juin à Saint-Omer

Voici les épreuves que comportera cette journée sportive :

1. Individuelle Régionale (10 km.) — Réservée aux coureurs de 4e catégorie. 185 fr. de prix.

2. Grand Prix de Saint-Omer. — Vitesse Nationale (sauf professionnels). 550 fr. de prix.

3 Américaine Nationale (100 tours) (sauf professionnels). 1.150 fr. de prix.

4. Consolation par élimination. — Pour coureurs n'ayant pas gagné 50 fr. 110 fr. de prix

Les engagements sont reçus chez M. Bal, Café de l'Harmonie à Saint-Omer (Téléphone n 200

LE 1er GRAND PRIX DELTNA A FIVES-LILLE

C'est le 12 juillet à 17 h. 30 sur le parcours : Lille, Mons-en-Barœul, Flers, Hem, Mons-en-Barœul, Lille, à couvrir 4 fois (70 km.) que se disputera le 1er Grand Prix Celtna, avec le concours du Vélo Club Fivois. Cette course sera dotée de plus de 1.000 fr. de prix. Une coupe du challenge Joseph Genouard, sera mise en compétition et sera définitivement acquise au club ayant les 5 coureurs les mieux classés. Cette épreuve est réservée aux coureurs de 4e catégorie et débutants. Les engagements sont reçus chez Marcean Pattyn, 23, rue de Flers à Fives-Lille.

LA COURSE RÉGIONALE DE BULLY-LES-MINES

Organisée le 13 juillet et dotée de 1.000 fr. de prix, cette course se disputera sur un circuit de 17 km. à couvrir 6 fois.

Corons d'Aix, Aix-Noulette, Salins-en-Gohelle Mazingarbe, Les Brebis Bully-les-Mines, par les rues Casimir Beugnet, Jean-Jaurès, Edmond Debeaumont, Le Bout Haleine, Octroi de Calonne, rue de Condé, de la Gare, rue Jean-Jaurès, les Corons d'Aix.

Les inscriptions sont reçues au Café Arthur jusqu'au 13 juillet à 14 h. 30. (Droit d'inscription : 4 francs).

CYCLES ALBER
59, rue BAUDRICOURT
PARIS (13e)
Directement de nos usines de montage
HOMME. 245 FR.
DAME .. 270 FR.
COURSE 290 FR.
Tous accessoires et pneus aux prix de gros. — Catalogue gratuit.
OUVERT LE DIMANCHE

UNE EPREUVE A HÉNIN-LIÉTARD

Le Vélo-Club Héninois organise une course régionale pour le dimanche 7 juin.

Cette épreuve est réservée aux coureurs de toutes catégories sauf professionnels, amateurs et aspirants.

Le parcours comprend un circuit à couvrir 4 fois : Hénin-Liétard, Noyelles-Godault, Flers-en-Escrebieux, Auby Courcelles, Dourges, Hénin-Liétard soit 80 km.

19 prix en espèces dont 100 fr. au premier, 6 prix en espèces avec cumul sont réservés aux coureurs de 4e catégorie. Engagements 4 francs au siège du V.C.H. chez M. Achille Delhecq, rue de Dourges à Hénin-Liétard.

GRAND PRIX DE L'U.S. DE FLIXECOURT

Cette épreuve organisée par l'U.S. de Flixecourt aura lieu le 7 juin. Elle est réservée aux coureurs licenciés (toutes classes, toutes catégories, sauf amateurs), des départements de la Somme et limitrophes.

Le parcours qui comprend 110 km. environ de route goudronnée, emprunte l'itinéraire suivant : Flixecourt, Abbeville (virage et contrôle) Flixecourt, La Chaussée, Tirancourt (virage et contrôle), Flixecourt, Abbeville (virage et contrôle), Flixecourt.

Droits d'engagement : 5 francs, reçus jusqu'au samedi 6 juin à 13 h. au Café des Sports où par M. Fourquier André, Secrétaire, rue Jean-Baptiste Saint à Flixecourt

BOXE

Un championnat de France à Valenciennes

Wuillamy contre Baudry pour le titre

Dimanche prochain, Valenciennes sera le théâtre d'une réunion de boxe d'un intérêt capital.

Grâce aux efforts inlassables du promoteur anzinois, Cœur de Vey, qui de jour en jour se révèle organisateur parfait les amateurs du « Nobis Art » pourront assister à une des plus belles manifestations sportives de l'année.

La rencontre tant attendue : Wuillamy-Baudry, montrera qui, de Wuillamy, tenant du titre ou du redoutable challenger Bandry, est le plus digne de porter le titre de Champion de France.

L'initiative, qu'a prise Cœur de Vey, de faire disputer les combats en plein air, est des plus heureuses et le coquet stade des Cheminots qui sera le cadre de ces rencontres, est d'un choix judicieux et louable.

D'autre part, nous devons féliciter l'organisateur d'avoir reporté cette réunion, dans l'intention de ne point porter préjudice au match de football de bienfaisance, disputé le 12 mai à Valenciennes.

LE GALA DE CAMBRAI

Le gala de boxe qui aura lieu le 16 juin à Cambrai, sera un régal pour les sportsmen Trois nouvelles recrues feront leurs débuts Cinq combats seront disputés entre Combrai et Hénin-Liétard.

AVIRON

DES RÉGATES INTERNATIONALES A DOUAI

Association Douaisienne des Sports de l'Eau

C'est le 21 juin à 14 h. qu'auront lieu à l'entrée des Eaux à Douai les Régates internationales à l'Aviron, organisées par l'Association Douaisienne des Sports de l'Eau.

AUTOMOBILISME

Le Xe meeting des routes pavées

LES VOITURES DE SÉRIE

Le Xe Meeting des Routes Pavées va se dérouler, du 10 au 20 septembre

C'est la Grande Semaine Automobile du Nord de la France qui comprend le Grand Prix des Routes pavées, course de vitesse de Six heures, le Grand Prix motocycliste, course de trois heures, le concours des Véhicules Industriels et Commerciaux, le Concours d'Elégance, et enfin, le 3e Critérium International des Voitures de Série

Cette année, le règlement de cette épreuve a été profondément modifié à seule fin de ne réunir que des voitures exclusivement de série telles qu'elles sont livrées aux clients, et n'ayant reçu aucune modification aussi minime soit-elle

Ce Critérium comprendra deux épreuves :

1 Un concours touristique de Paris à Lille par Mantes, Rouen, Le Havre, Dieppe Abbeville, Arras et Lille

2. L'épreuve d'endurance de 4 h. à Pont-à-Marcq.

Renseignements et demandes doivent être adressés à M. Léon Manaud, 3, cité Bergère à Paris.

RALLYE ETOILE : VILLES DU NORD-LENS

Devant l'importance chaque jour grandissante des engagements à cette belle épreuve, l'Automobile Club du Nord de la France en fixe irrévocablement la clôture au 4 juin.

Rappelons qu'il s'agit d'un concours de régularité dirigé sur Lens, suivi d'un divertissant gymkhana, épreuves faciles, agréables et, en outre, dotées de prix importants. Engagements gratuits

HIPPISME

COURSES DU CROISÉ-LAROCHE

Samedi 6 juin 1931

ENGAGEMENTS

PRIX FILIBERT DE SAVOIE, 7.000 fr. (plate), 2.200 m. — Tapindia, à MM. L. Andrant ; Norois, à Ch. Bartholomew ; Bébert, à G. Baugatz ; Ares, à J. Cunnington ; Chicamour, à J. Fould ; Pertuisane, à M. Tjolle ; Homéro, à P. Lederlin ; Pindare, à P. Lederlin ; Souriant, à R. Mc Creery ; Ma Pépé, à A. Monnat ; Zabulon II à P. Pantall ; Béatrix de Savoie, à L. Toufian ; Alyssum, à Mme J. Vasseur ; La Faisanderie, à MM. E. Veil-Picard ; Santonia, à R. Wattine. — 15 engagements.

PRIX DE ROUSAIX, 7.000 fr. (trot monté) partie liée, 1.650 m. — Etoile Filante II, à MM. A. Delattre ; Deinze, à E. Verschingel ; Dédaigneuse, à L. Delberghe ; Chypre C, à L. Nicaise ; Conquérant II, à O. V. Liétart ; Bonne Poire II, à R. Gelbin ; Bécassine III, à J. Vandeputte ; Epinard, à U. Douniaux ; Epi d'Or II, à Mme F. Devreese ; Echo du Nord, à MM. E. Gevaert ; Beauvillais, à L. Nopenaire ; Darling II, à M. Clincke ; Carmencita II, à E. Lanote ; Bonne Poire II, à M. Schattaman ; Bonne Fille, à M.-G. Vandenbusck ; Verdun II, à M. Poidevin. — 16 engagements.

PRIX LE DAPUJOIN, 8.000 fr. (plate) 1.800 m. — Tapindia, à MM. Andrant ; Celtic, à R. Boulangé ; El Caron, à S. Boulez ; Zipa, à G. Cahan ; Ares, à J. Cunnington ; Marinette IV, à L. Delobel ; Divan II, à L. Dupont ; Aurèa, à G. Fletcher ; Chicamour, à J. Fould ; Homéro, à P. Lederlin ; Pindare, à P. Lederlin ; Souriant, à R. Mc Creery ; Soleil de Midi, à A. Manby ; Panda à G. De Moia ; Ma Pépé, A. Monnat ; Les Rameaux III, à A. Monnat ; Combien, à A. Pecqueur ; Canohienne, à H. Taylor ; La Faisanderie, à E. Veil-Picard ; Santonia, à R. Wattine. — 20 engagements.

PRIX D'HALLUIN, 5.000 fr. (au Trot monté), 2.500 m. — Fantôme, à MM. E. Hette ; Fernière, à L. Nopenaire ; Fabiola, à Har de Terrasmesnil ; Fée des Ruines, à Haras de Champ fleuri ; Epaule, à MM. A. Demarcq ; Epaulette B, à U. Douniaux ; Diavolo, à A. Duthoy ; Doriane, à H. Pétillon ; Daméo, à U. Duniaux. — 9 engagements.

PRIX HÉROS XII, 7.000 fr. (Steeple-Chase, Handicap), 3.800 m. — Prodigieuse, à MM. le Marquis d'Autume ; Le Gange, à A. Bucquet ; Petite Corse, à E. Gautino ; Fil d'Or, à U. Douniaux ; Sizain, à A. Guttin ; Masked Knigt, à Mme J.-E. Gayford ; Borbalette, à MM. L. Lanzenberg ; Golden Fleet, à P. Lederlin ; Glenara, à P. Lederlin ; Chaussée des Géants, à X. Licari ; Hésiole à Ed. Petit ; Gros Bleu, à J. Poisson ; Cousino, à Comte de Pontavice ; St-Loup de Naud, à W. Adèle ; Orénoque, à M. Tjolle ; Pussinello, à Mme J. Vasseur ; Iftikar, à Mme J. Vasseur ; Sullvan II, à M. E. Vigin. — 18 engagements.

***

Dimanche 7 juin 1931

ENGAGEMENTS

PRIX DE LA GARONNE, 7.000 fr. (à vendre aux enchères), 2.000 m. — Tapindia, à MM. L. Andrat ; Norois., à C. Bartholomew ; Zipa, à G. Cahen ; Fresney à J. Cazabelle ; Aurèa, à G. Fletcher ; Glenarla, à P. Lederlin ; Pam, à A. Manby ; Canova, à J. Marette ; Panda, à G. L. de Mola ; Les Rameaux, à A. Monnat ; Oiseuse, à Cte D'Orsetti ; Zabulon II, à P. Pantail ; Sans Dragon, à A. Pecquer ; Crème Douce, à M. Tjolle ; Monocle, à Mme J. Vasseur. — 15 engagements.

PRIX D'ARRAS, 6.000 fr. (Au trot attelé) 2.500 m. — Gina Porta, à Mme F. Devreese; Foltosa, à MM. Lahaye ; Faune, à U. Douniaux ; Passerose, à Lahaye ; Etoile d'Or IV, à E. Gevaert ; Elbrino, à Bne Issaverdens ; Ciboulette, à Vercruysse ; Empereur B., à U. Donniaux ; Etoile d'Azur, à H. Rodrigue ; Christian, à J. Vercrnise ; Etape de France, à P. Jadoul ; Etincelle, à M. Clincke ; Dona-Ximena, à L. Tacquet. — 13 engagements.

PRIX FAIDHERBE, — 10.000 fr. (Course de haies) (Handicap), 3.000 m. — Le Gange, à MM. A. Bucquet ; Le Hulia, à G. Cahen ; Fil d'Or, à U. Donniaux ; Vignarola, à A. Lanzenberg ; Golden Fleet, à G. Lederlin ; Canova, à J. Marche ; Gold Rush, à J. L. De Mol ; Caton, à G. Machado ; Hesiol, à E. Petit ; Cousine, à Cte du Pontavice ; Le Barrage, à Cte De Remusat ; Li Lac, à L. Toufian ; Béatrix de Savoie, à L. Toufian ; Iftikar, à Mme J. Vassenr ; La Faisanderie, à MM. S. Veil-Picard ; Floridor II, à A. Vimont. — 17 engagements.

PRIX D'ANGLETERRE, 10.000 fr., Au trot attelé (International), 2.800 m. — Fil de Jute à MM. Demarcq ; Enfant prodigue, à Mme F Devreese ; Senator Baker, à MM. G. Robbe ; Icone, à G. Vermeulen ; Bonio, à G. Gysselinck ; Vieille Copine, à O. Desmedt ; Désillusion, à Pancrafic ; Chouchou, à C. Dalmbour ; Bel Atout, à U. Douniaux ; Au But, à Mme P. Latou. — 10 engagements.

PRIX DE LA TOUQUE, 7.000 fr., (Course de Haies) (à vendre aux enchères), 3.000 m. — Finor, à MM. P. Lorie ; Suhmarine, à J. Barthélemy ; Le Gange, à A. Bucquet ; Le Hulia, à G. Cahen ; Petite Corse, à E. Cautino ; Roche aux Mouettes, à A. Chandoir; Sizain, à A. Justin ; Lugger, à J. Hennessy; Vignarola, à A. Lanzenberg ; Presse-Toi II, à A. Lanzenberg ; Priory Wood, à P. Lederlin ; Canova, à J. Marche ; Oiseuse, à Cte L. D'Orsetti ; Jour de Guigne, à L. Palin ; Cousine, à Cte du Pontavice ; Iftikar, Puchelle, Monocle, à Mme J. Vasseur ; La Faisanderie, à MM. E. Veil-Picard ; Sullivan, à E. Vigin. — 20 engagements.

PRIX DE SAINT-POL, 6.000 fr. (Trot monté), 3.400 m. — Friscourt, à Mme Marmouseu ; Ercuis, à MM. G. Crombet père ; Dionys, à L. Delberghe ; Coulonneux, à C. Vanhouteghem ; Cymbalier II, à P. Persegaele ; Chef de Caux, à P. Jadoul ; Conquérant II, à V. Liétart ; Dépêche-Toi VIII, à Cb. Ramette ; Cloche Normande, à Ch. Delecroix. — 9 engagements.

Après-demain Samedi et Dimanche

COURSES DU CROISÉ-LAROCHE

A 2 h. 30

COURSES A LA CAPELLE

La première réunion de la Société des Courses a remporté un vif succès. En voici les résultats :

Prix de la Société Sportive d'encouragement (au trot attelé), 6.000 fr., 2.800 m. — 1er Frivole V à M. H. Wannepain (Wannepain) ; 2. Fuseau d'Or, à M. Moreau (M. Duhreuil) ; 3. Ecosport, à E. Charliaux (Baclay) ; 4. Desdémone, à R. Falleur (J. Falleur). Pari mutuel. Pesage : gag. 104,00 ; pl. 20.00, 7.50, 13.50. Pelouse: gag. 97,00; pl. 23.50, 9.50, 15.00.

Prix Henri Dehon (en partie liée). Trot monté ou attelé 25.000 fr., 1.650 m — 1er Renseignement : Dejandre III à M. L. Bourgeois (Ph. Kock) ; 2. Dalsaq à M. L. Dergusseu (Chrétian) ; 3. Astrakan II, à M. Monnet Raisin (Visa) ; 4. Alcala, à M. E. Delbeke (R. Lampe). Pari mutuel : pesage : gag. 30,50 ; pl. 12,50, 10,50, 9,50 ; pelouse : gag. 46,00 ; pl. 24,00 ; 19,00 ; 12,00.

2e heat. — 1. Dejandre III à M. L. Bourgeois (Ph. Kock) ; 2. Astrakan II à M. Nonnet Raisin (Visa) ; 3. Dersi, à M. Th. de Cabanes (Merviliers) ; 4. Buat à M. P. Godet (Van den Bosch). Pari mutuel : pesage : gag. 16,50 ; pl. 8,50, 8,00, 22,00 ; pelouse : gag. 25 ; pl. : 8,50, 10, 29.

Prix du Maréchal Foch (Steeple chase militaire, 2e série) : 2.000 fr., 3.500 m. — 1. Mon Fétiche, à M. Berger (Lieutenant Doré) ; 2. Bismuth, à M. Gicat (Cap. Gérot) ; 3. La Légende, à M. de Lambilly (Lieutenant de Lambilly) ; 4. Manon XII, à de Bournont (Lieutenant Cormiot). Pari mutuel : Pesage : gag. 18,00 ; pl. : 8,00 ; 15,50 ; 42,50 ; pelouse : gag. 15,50 ; pl. : 8,50, 54.50, 31.00.

Prix de la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France. (Course plate) hors série N° 4, 12.000 fr., 2.100 m. environ. — 1. Oeuil II à M. Lidig Hoyt (Wildmann) ; 2. Nini Galet, à M. Antoine Monat (H. Bonne) ; 3. Ferdinand, à M. Mathurin Pantall (A. Metais) ; 4. Ad Augusta, à Léopold Bara (M. Davy). Pari mutuel : pesage : gag. 14,00 ; pl. : 8.50, 8,00 ; pelouse : gag. 18,00 ; pl. : 8,50 7,50.

Premier prix de la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval : anglo-sang (au trot monté), 10.000 francs, 2.850 m. — 1. Friscourt, à Mme Marmouseé (J. Ensch) ; 2. Ecumine, à M. J. Blairzy (Chrétien) ; 3. Falzard, à M. R. Bazin (Lampe) ; 4. Estima, à M. B. Kock (Bisson) ; 5. Chef de Caux, à M. P. Jadoul (Van den Bosch). Pari mutuel : Pesage : gag. 10,50 ; pl. : 7.00, 10.00, 13.00 ; pelouse : gag. 19,50; pl.: 10.50 15,00, 14.00.

Prix du Printemps, deuxième prix de la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval Français de demi-sang (au trot monté). — 10.000 fr., 2.800 m. — 1. Estima, à M. B. Kock (Bisson) ; 2. Echinore, à M.A. Trussard (Prunier) ; 3. Eléonor, à M. P. Godet (Chrétien) ; 4. Fleurus à M. H. Wannepain (P. Wannepain). Pari mutuel : Pesage : g. 49.50 ; pl. 16.00 ; 9.00 ; 8.00 ; pelouse : gag. 101